

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID: 025-252501317-20231108-SCOT_081123_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des délibérations

du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération

Séance du 8 novembre 2023

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération bisontine régulièrement convoqué, s'est réuni à 18h à la salle polyvalente de Lantenne-Vertière sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MICHAUD, Président du SMSCoT.

Délégués en exercice : 56

Ordre de passage des rapports : 0, 1, 2, 3, 4

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 19h30

Etaient présents au Grand Besançon Métropole :

Communauté de communes du Val Marnaysien: Didier AUBRY, Vincent BALLOT (jusqu'à 18h30 et ensuite représenté par Dominique SAUTENET), Gérard CREUX, Martial DARDELIN, Geneviève MAILLET-GUY, Thierry MALESIEUX, Laurent SAUVIN - Grand Besançon Métropole: Patrick AYACHE, Florent BAILLY, Catherine BARTHELET, Kévin BERTAGNOLI, Catherine BOTTERON, Philippe CHANEY (représenté par Philippe SIMONIN), Benoît CYPRIANI, Lorine GAGLIOLO, Eloy JARAMAGO, Jean-Marc JOUFFROY (représentée par Anne BIHR), Aurélien LAROPPE, Martine LEOTARD (représentée par Françoise GALLIOU), Jean-Paul MICHAUD, Gérard MONNIEN, Anne OLSZAK, Patrick OUDOT, Daniel PARIS, Anthony POULIN (représenté par Damien HUGUET), Jean SIMONDON, Nathan SOURISSEAU, Benoît VUILLEMIN, Marie ZEHAF.

Etaient excusés :

<u>Grand Besançon Métropole</u>: Frédérique BAEHR, Nicolas BODIN, Nathalie BOUVET, Sébastien COUDRY, Sadia GHARET, Claude GRESSET-BOURGEOIS, Yves GUYEN, Jean-Pierre JANNIN, Christian MAGNIN-FEYSOT, Valérie MAILLARD, Laurence MULOT, Françoise PRESSE, Pascal ROUTHIER, Fabrice TAILLARD.

Etaient absents:

<u>Communauté de communes du Val Marnaysien</u>: Christophe DOBRO - <u>Grand Besançon Métropole</u>: Hasni ALEM, Lucie BERNARD, Alain BLESSEMAILLE, Jean-Michel CAYUELA, Karine DENIS-LAMIT, Ludovic FAGAUT, Olivier GRIMAITRE, Jacques KRIEGER, Damien LEGAIN, Philippe PERNOT, Franck RACLOT, Claude VARET.

Mandants: Françoise PRESSE

Mandataires: Lorine GAGLIOLO

Secrétaire de séance : Eloy JARAMAGO

Délibération n°2023/29

Rapport 4: Fonds vert Etude friches

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID: 025-252501317-20231108-SCOT_081123_29-DE

Fonds vert Etude friches

Rapporteur: M. Jean-Paul MICHAUD, Président

	Date	Avis
Bureau	25/10/2023	Favorable
Comité syndical	08/11/2023	Favorable

Annoncé le 27 août 2022 par la première ministre Elisabeth Borne et effectif depuis début janvier, le fonds vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets, il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

L'AUDAB a déposé un dossier « Friches » sur le périmètre du SCoT au titre du Fonds vert « Ingenierie ». L'objectif est de proposer l'étude d'une dizaine de sites en cours de recensement sur le territoire permettant d'enclencher du projet urbain.

→ Présentation en séance par l'AUDAB

Le Comité syndical prend connaissance de la démarche engagée par l'AUDAB sur le territoire du SCoT Besançon Cœur Franche-Comté dans le cadre du Fonds Vert.

CONT BESANÇON CŒUR FRANCHE-COMTE

Pour extrait conforme, Le Président